



MAIRIE



LA FEUILLE DE ST PRIEST

EDITO

Bonjour,

2025 touche à sa fin, vive 2026 !

Comme chaque année à la même époque, voici un bref résumé des projets menés en cours d'année.

La MAM est ouverte depuis plus d'un an, nos assistantes maternelles accueillent entre 10 et 12 enfants (hors périodes de vacances) et il est à noter qu'un des enfants ayant quitté la structure a intégré notre école. C'était l'un des enjeux de cette création : faire en sorte que certains enfants choisissent notre école et créer de l'emploi localement.

Autre très gros chantier : celui de la rénovation et de l'extension du restaurant. Enfin, le chantier touche à sa fin !!!! Ce ne fut pas un chantier facile et je remercie ici très sincèrement Yves Pradeau, chargé de son suivi. Nous avons d'abord eu des infiltrations d'eau dues à un mauvais bâchage lors de la réfection de la toiture, une entreprise initialement retenue dans l'appel d'offres finalement dans l'impossibilité de respecter le cahier des charges, la nécessité de s'adresser à une autre entreprise, donc des retards de fabrication, un carrelage à refaire en raison de la qualité médiocre de sa réalisation... rien ne nous aura été épargné.

Nous avons toutefois la satisfaction d'arriver ENFIN à un résultat final très satisfaisant, beaucoup de personnes notent la qualité esthétique qui modifie la perception globale de la place centrale du bourg.

Ce chantier aura finalement coûté près de 390 000 € hors taxes (pour un prévisionnel total de 360 077 €), dont plus de 100 000 € financés par les fonds propres. Les subventions obtenues sont les suivantes : Pour la partie rénovation : 175 000 € de l'Etat via le Fonds Vert et 30 000 € du Département) sur un montant prévisionnel hors taxes de 258 835 €. Pour la partie extension : 50 916 € de l'Etat via la Dotation de Soutien à l'investissement Local et 30 000 € de la Communauté de Communes sous la forme d'un Fonds de Concours sur un montant prévisionnel HT de 101 242 €.

Pour l'heure, nos employés communaux, aidés par un travailleur issu de l'Association Traces de Pas, Mr REZAIE Réza, sont en charge de la rénovation de l'ancienne maison de la famille PIMPAUD (acquise en cours d'année) afin de la proposer en location.

Je remercie ici les adjoints pour leur aide inestimable et leur disponibilité, les collègues du conseil municipal pour leur importante implication mais également le personnel communal pour leur investissement.

Les associations participent également au dynamisme d'une commune et nous avons la chance (que nous envient certains) d'avoir des associations volontaires qui organisent de très nombreuses animations diversifiées. J'adresse ici un très grand merci aux responsables successifs avec lesquels nous avons travaillé en étroite collaboration tout au long de ces deux mandats.

Il me reste à vous souhaiter une très bonne santé et de très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Sachez enfin que vous êtes cordialement invités à assister à la cérémonie **des vœux** qui se déroulera le **vendredi 9 janvier à partir de 18 h à la salle des fêtes**.

Pour clôturer cet édit, ce n'est un secret pour beaucoup de personnes, beaucoup d'entre nous ne se représenteront pas à vos suffrages en 2026 et je fais partie de ceux qui ne brigueront pas un nouveau mandat. Cette expérience fut à la fois enrichissante et passionnante mais il est temps de « passer la main ». Nous quittons nos fonctions satisfaits des divers chantiers menés, même si tout n'a pas été fait, (il reste encore plein de travaux à réaliser, nos successeurs ne manqueront pas de travail).

Bonne lecture et à bientôt .

Josiane Vigroux-Aufort



Sommaire

- Edito
- Travaux /Investissements 2014-2025
- Modalités élections municipales mars 2026
- La Parole aux Associations
- Etat civil

BULLETIN MUNICIPAL

COMITÉ DE RÉDACTION

Directrice de publication :
Josiane VIGROUX AUFORT

Animatrice :
Isabelle VERBRUGGHE

Commission communication
Carole CHABROULLET
Sandrine CLAVEYROLAS
Chantal LEPEYTRE
Amélie PATURAUD
Jean-Marc PIOFFRET

TRAVAUX / INVESTISSEMENTS RÉALISÉS : 2014-2026

Petit retour sur les réalisations au cours de ces deux mandats successifs :

- Année après année, nous avons consacré une part de budget à la rénovation des routes : entre 45000 et 60 000 € selon les nécessités et les possibilités.
- Rénovation du chauffage de la salle des fêtes.
- Construction de la garderie et de sanitaires supplémentaires pour l'école.
- Réalisation d'une salle d'archives pour la mairie.
- Mise en accessibilité des écoles, installation du préfabriqué salle de sieste et investissements autres tels que réfection des sols, changement des rideaux par des rideaux thermiques...
- Rénovation complète des deux logements communaux au-dessus des écoles.
- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques des routes de Maubrant et en Direction du stade.
- Mise en sécurité du restaurant et rénovation complète du bar, du garage, de la réserve et de la cuisine.
- Réalisation de l'écoquartier et de l'éco lotissement (aires de jeux pour jeunes enfants, rachat et restauration pêcherie, réalisation parcours santé, installation récupérateurs d'eau à tous les bâtiments communaux, rénovation muret face à l'école primaire), installation de mobilier urbain, création terrain de pétanque, construction de la halle et du city stade.
- Construction de l'atelier communal.
- Rénovation du parquet de la salle des fêtes.
- Transformation de la résidence secondaire de Mr Mandrile en un gîte rural de grande capacité.
- Construction de la maison d'assistantes maternelles.
- Acquisition de la maison de la famille Pimpaud.
- Rénovation énergétique globale du restaurant et extension.

L'ensemble de ces 4 derniers projets n'auraient pas vu le jour sans le legs de Mr Mandrile, nous pouvons tous lui en être reconnaissants. La rénovation du restaurant était programmée mais elle n'aurait certainement pas été de cette qualité.

Josiane Vigroux Aufort



MODALITÉS POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES en MARS 2026

Grands changements pour les communes de moins de 1 000 habitants comme la nôtre :

Scrutin de liste : notre commune compte 15 conseillers municipaux. Les listes qui se présenteront à vos suffrages peuvent néanmoins compter 13 ou 17 candidats. UNE LISTE INCOMPLETE NE POURRA SE PRESENTER AUX ELECTIONS (c'est-à-dire moins de 13 personnes : non admis)

Vous devrez **VOTER POUR UNE LISTE ENTIERE SOUS PEINE DE NULLITE DE VOTRE BULLETIN**. Tout bulletin de vote comportant des noms rayés ou remplacés ou quoi que ce soit d'autre **sera nul**.

Scrutin paritaire : la liste devra compter 7 ou 8 femmes ET 7 ou 8 hommes (dans l'hypothèse d'une liste complète à 15).

Nous préparerons un prochain bulletin trimestriel qui sera distribué fin février ou début mars pour préciser à nouveau les règles s'appliquant désormais aux élections municipales de toutes les communes.

GYM DES BARACATS

Le 22 octobre 2025 à 20 heures, les membres de la « Gym des Baracats » se sont réunis en assemblée générale à la salle des fêtes, sous la présidence d'Arlette LEMAITRE.



La présidente a ouvert la séance en remerciant la municipalité pour le prêt de la salle et la subvention accordée. Elle a remercié également les participants pour leur assiduité, chaque séance ayant accueilli régulièrement, plus de 20 personnes ; 40 séances de gym ont été dispensées.

Elle a rappelé les moments forts de la saison :

- l'organisation d'octobre rose le 10 novembre 2024 qui a permis de verser à La ligue Départementale contre le cancer de la Creuse la somme de 570 €
- l'organisation d'une matinée de randonnées le 30 mars 2025 avec 3 circuits proposés (16,10 et 4 kms)
- le traditionnel repas à l'auberge des 4 vents et le pique-nique pour clore la saison.
- la visite du musée du vélo à Arnac la Poste, classé 5 étoiles sur le site européen de référence du cycle ancien.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité et présente un solde positif de 383,75 €

Un programme identique est adopté par l'assemblée pour 2026. D'ores et déjà, vous pouvez inscrire la prochaine randonnée de printemps, fixée le 19 avril 2026.

Le conseil d'administration est reconduit, comme suit :

- Présidente : Arlette Lemaitre
- Trésorière : Ginette Renaud
- Trésorière Adjointe : Nadine Reynes
- Secrétaire : Nadia Bry
- Membres : Marie-Jo Borde , Béatrice Courcelle , Anne-Marie Massy-Fourniaud.

La participation annuelle est maintenue à 25 € pour cet exercice.

L'assemblée remercie chaleureusement Arlette pour son dévouement et sa bonne humeur.

Toute personne intéressée peut contacter Arlette au 06.38.01.58.86.

Nous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau



ASSOCIATION PATRIMOINE

Les membres de l'association patrimoine se sont retrouvés le 2 décembre afin d'installer les décorations de Noël dans l'église et de réaliser la traditionnelle crèche.

Un partenariat avec l'amicale laïque pour la veillée de Noël qui s'est déroulée le samedi 20 décembre de 15h à 17h a remporté un vif succès.

Une nouvelle approche dans le but de mieux intégrer les enfants de notre école aux traditions et activités de notre commune.

Toute l'équipe du patrimoine vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2026.

Le bureau

site: saint-priest-la-feuille.fr